

L'énergie nucléaire dans la diversification énergétique du Mali : Une vision d'avenir pour l'indépendance énergétique

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 23 OCTOBRE 2023

1448

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Les élections

La panacée?



Séance plénière au CNT
Quatre nouveaux projets de loi adoptés à l'unanimité



Imprimerie, graphisme et métiers de l'art :
Promouvoir et stimuler l'économie locale



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

22 Octobre
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



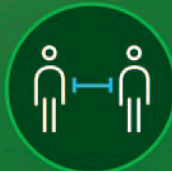
Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

13

Nouveaux cas confirmés

0

Nouveaux guéris

0

Nouveaux décès

0

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

698873 Vaccinations incomplètes

3742757 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33150

Guéris

32331

Décès

743

dont 01 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.16



P.21



P.29



/ Une /

Les élections :
La panacée ?

P.4

/ Breves /

Œuvres sociales : La population de la capitale de l'or blanc exprime sa gratitude envers le président de la transition

P.16

France : 18 nouvelles alertes à la bombe dans les aéroports, dix d'entre eux évacués

P.16

OMVS : La guinée "chouchoutée" après avoir boudé l'organisation

P.17

VBG : Plus de 14 000 cas enregistrés en 2022

P.18

/ Actualité /

Imprimerie, graphisme et métiers de l'art : Promouvoir et stimuler l'économie locale

P.20

Afrique : Au moins 17000 civils sont morts dans des conflits en 2022

P.21

Accord d'Alger : Le torchon sera définitivement brûlé à Kidal

P.23

/ Politique /

Séance plénière au CNT : Quatre nouveaux projets de loi adoptés à l'unanimité

P.26

L'énergie nucléaire dans la diversification énergétique du Mali :

P.27

Une vision d'avenir pour l'indépendance énergétique

Affaire engrais frelatés et dossier RPM : Dr Bokary Treta dans de beaux draps

P.29

Identification des agents des fonctions publiques et des collectivités : L'opération se déroulera du 1er novembre au 31 décembre 2023

P.30

/ Culture & Société /

Idrissa Soumaoro, artiste : « Emmanuel macron est instrumentalisé par les multinationales qui ont intérêt à respecter les jeunes dirigeants des pays francophones »

P.32

/ International /

Visite de travail de Mahamat Deby en France :

P.34

L'avenir des forces françaises en Afrique en ligne de mire

/ Sport /

Ligue Africaine Football

P.36

Lancement officiel en Tanzanie

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

• **Gérant:** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef:**

• **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial:** Youssef Diarra

• **Secrétariat:** Fatou SISSOKO

Les élections

La panacée ?

Pour la communauté internationale, notamment la CEDEAO, tous les problèmes du Burkina Faso, de la Guinée, du Mali et du Niger ont un seul nom : le « Coup d'État ». Il suffirait donc d'organiser des élections générales (présidentielles et législatives) consacrant le retour à l'ordre constitutionnel, pour que tous les problèmes soient résolus comme par magie. Le comble est que nous-mêmes Africains sommes tellement convaincus de cela que nous ne fournissons plus assez d'efforts pour connaître les causes des coups d'État afin de les remédier définitivement.

I – LA DÉMOCRATIE A-T-ELLE ÉTÉ UN ÉCHEC ?

Dans le cas du Mali, nous sommes exactement dans la même logique, le même rêve qu'en mars 1991. On croyait qu'avec le départ du régime militaire du Général Moussa TRAORÉ, (très diabolisé), et l'avènement de la démocratie, que tous les problèmes de développement de notre pays seraient balayés d'un revers de main.

Le Président Amadou T. TOURE considéré comme le principal artisan de mars 91, était le « choucho » de ladite communauté internationale, invité à tous les sommets, sur tous les plateaux des grands médias occidentaux, etc.

Dix-neuf ans après, en mars 2012, deux mois avant la fin de son mandat, c'est ce même Président, Amadou T. TOURE, cette fois-ci démocratiquement élu, qui est renversé par un coup d'État, contraint à l'exil à Dakar avec des « tentatives de poursuites pour haute trahison ».

Ainsi, le constat sans appel est qu'après trente ans de démocratie et d'élections, le pays se retrouve à la



case de départ. Que s'est-il passé ? Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné pour que la date du 19 novembre 1968 se reproduise le 22 mars 2012, puis se reproduit encore le 18 août 2020, et enfin le 24 mai 2021.

Pourquoi au moment où des pays comme le Ghana, le Nigéria, la Mauritanie et bien d'autres semblent avoir rompu avec la spirale des coups d'État, le Mali, cité en exemple de démocratie, renoue avec les coups d'État ? Notre démocratie a-t-elle été

un échec ?

La réponse à cette question est sans doute : Non, absolument pas. Certes, la démocratie malienne n'est pas parfaite, mais elle est loin d'être un échec. La guerre contre le « terrorisme – djihadistes » greffée à la « rébellion avec ses revendications identitaires, politiques et économiques » que nous traversons, nous a été imposée.

Par contre, d'autres pays du conti-



ment, en proie aussi à des rébellions, n'ont pas connu de coup d'État. Pourquoi notre démocratie n'a-t-elle pas résisté ? C'est à ces interrogations que nous devons faire un « examen très approfondi » pour apporter des réponses sans langue de bois pour que l'histoire ne se répète plus jamais. Nous pouvons avancer trois grandes faiblesses explicatives.

Explication 1 : le coût de la démocratie et le financement des Partis politiques.

Dans l'apprentissage de la démocratie, nous avons découvert que la création, l'implantation sur un territoire vaste de 1 240 000 km², le fonctionnement d'un Parti politique coûtent très cher. Or, il s'avère que c'est le seul moyen aussi d'accéder au pouvoir, d'où la création des centaines de Partis. Du coup, on a assisté à la généralisation de la corruption pour « faire vivre » les Partis. Le budget de l'État est devenu la « vache à lait », il faut tout faire pour être du côté du pouvoir et avoir

sa « part de gâteau ». On ne pense plus au pays, mais qu'à soi-même. Il faut se faire absolument élire.

Explication 2 : la démocratie repose sur une économie forte.

Dans l'apprentissage de la démocratie, nous avons compris maintenant qu'une démocratie repose sur une économie forte. Tant que le taux de croissance économique reste inférieur au taux de croissance démographique, la forte demande sociale pourrait déstabiliser, à tout moment, le pouvoir politique. Il est donc nécessaire de chercher à inverser les tendances. Pour cela, il faut trouver un « modèle économique » qui pourrait être conçu comme suit :

- Forte promotion, par des actes et non pas des discours, du secteur privé, mais très orientée vers l'industrialisation. Combien de fois par mois, trimestre, semestre et par an, des dirigeants de notre pays : Président, Mi-

nistres et autres reçoivent-ils les représentants des Organisations patronales : Patronat, Association des Banques, Chambres de commerce, d'agriculture, des métiers, Ordres de professions libérales, ou individuellement des Chefs d'entreprises qui emploient des centaines et des milliers de personnes, pour leur témoigner de la reconnaissance de l'État. Combien d'entre eux ont été élevés au rang de Chevalier d'un Ordre national ? Ce sont ces personnes qui constituent le « sous-bassement de la paix sociale », donc de la stabilité et de la réussite de la démocratie.

- Forte présence de l'État dans la sphère économique, à travers des entreprises publiques. Pour contribuer à inverser la tendance d'une économie caractérisée par des activités commerciales à l'industrialisation, l'État doit prendre ses responsabilités. Dans toutes les grandes écono-



mies capitalistes, les grandes entreprises appartiennent à l'État ou l'État est actionnaire, même minoritaire.

- Institutionnalisation des «Entreprises mixtes État / Privé» à l'échelle locale, régionale et nationale, corollaire de la forte présence de l'État.

Explication 3 : la paix est un facteur de réussite d'une démocratie. Il est curieux de constater que depuis l'indépendance en 1960 à nos jours, ce soit la même région et la même ethnie qui essaient de déstabiliser le pays. Tout le Mali entier souffre de sous-développement. À moins de 100 kilomètres de la capitale, des populations n'ont

pas d'eau, manquent de routes, de structures de soins et de services sociaux de base. Des populations des autres régions comme celle de Kayes n'ont pas attendu l'État. Elles se sont mises au travail et ont réalisé elles-mêmes, sans un centime de l'État, des infrastructures scolaires, sanitaires, routières, électriques et des adductions d'eau, pendant que certains revendiquaient en pointant des armes sur la République.

La République, qui ne veut laisser aucun de ses enfants au bord de la route du développement, a toujours tendu la main à ses filles et fils. Elle a essayé, dans les limites des possibilités financières et matérielles, de répondre chaque fois aux revendications. C'est

ainsi que :

- Des milliards de FCFA ont été mis à disposition des populations des localités concernées pour le financement d'activités ; des fonds de réinsertion, etc.
- Des programmes de «Démobilisation, Désarmement, Réinsertion» (DDR) ont permis d'intégrer des milliers de combattants rebelles dans tous les Départements de l'administration publique, souvent à des niveaux hiérarchiques revendiqués, sans que l'on ne tienne compte des expériences et autres critères,
- Des logements sociaux dans les



villes et localités de leur choix, sur tout le territoire national, notamment à Bamako.

Visiblement tout cela n'a pas suffi ou alors le problème n'est pas bien compris par les différents régimes qui se sont succédé à la tête du pays. Que faut-il comprendre davantage et/ou que reste-t-il encore à faire pour que la sérénité, la quiétude et la paix reviennent définitivement?

Sans des réflexions profondes sur ces insuffisances de notre démocratie et sur les voies et moyens de notre « indépendance économique », les élections risquent de se résumer au remplacement d'une personne par une autre.

II - FAUT-IL FAIRE DES ÉLECTIONS POUR DES ÉLECTIONS?

La démocratie est « le régime politique dans lequel le pouvoir suprême est attribué au peuple qui l'exerce lui-même ou par l'intermédiaire de repré-

sentants qu'il élit... ». Gérard Cornu, vocabulaire juridique, Paris PUF, 7ème édition 2005, page 285.

Dans sa conception, la démocratie est une confrontation des idées, des projets de société et des programmes de développement, des différents prétendants à la gestion des affaires publiques.

Les élections doivent permettre de faire les bons choix de dirigeants selon les programmes, dotant ainsi le pays d'institutions fortes, piliers essentiels de son développement économique et social. Tel ne semble pas être le cas des élections en Afrique. Non, dans nos pays, les élections semblent être une question de pure formalité. Les Occidentaux ont trouvé le mot juste pour qualifier la démocratie en Afrique. Les élections permettent de faire « l'alternance politique » selon les termes consacrés par eux. L'investiture du Président de la République consacre la sortie d'une équipe et l'entrée d'une autre sans que personne ne pose de

questions sur les progrès enregistrés, en somme le Bilan de « l'équipe sortante » et sur les Projections contenues dans le programme de « l'équipe entrante ».

Est-ce que cette moquerie n'est-elle pas proche de la réalité ? Les élections, telles que pratiquées dans nos pays depuis les années 90, n'ont pas permis de doter les pays d'Institutions fortes et de Plans de développement économique.

Pire, entre bourrages d'urnes, falsifications de résultats et autres tricheries, des contestations conduisant souvent à des guerres civiles, les élections ont été l'occasion pour le monde entier de se faire une opinion sur la morale de l'Homme Africain, désormais réputé dans la corruption et la tricherie.

Des guerres civiles sont menées généralement pour le compte de l'impérialisme, qui a financé lesdites élections. Tant que ses « observa-



teurs et superviseurs » n'ont pas validé les résultats, l'élection n'est pas valable, le pays n'aurait pas la paix. Son candidat doit être élu de gré ou de force.

Les élections dans nos pays semblent se résumer à remplacer un Homme par un autre sans que cela ne puisse impacter positivement les vies des populations. La paix et la stabilité sont des variables du développement économique et social. Dans un contexte de pays en guerre, que pourrait apporter le remplacement d'un Homme par un autre en termes de :

Création d'entreprises et de réduction du chômage

Relance de l'activité économique,

Accès à la santé et aux services sociaux de base,

Amélioration de la qualité de vie des populations,

Retour des réfugiés,

Etc,

Au lieu de prendre des risques importants, mettre tout en œuvre afin d'organiser des élections, la priorité n'est-elle pas de faire tout pour recouvrer tout le territoire national, maîtriser les frontières, rétablir le « vivre ensemble », ramener la paix et la stabilité?

III – LES ELECTIONS, UNE ARME SILENCIEUSE DE DOMINATION

Aussi incroyable que cela puisse paraître, ce sont les Occidentaux qui semblent être les premiers concernés par les élections en Afrique. Ils surveillent les fins des mandats, mettent le pays sous une pression intenable, débloquent des milliards pour le financement, envoient des centaines d'observateurs chargés de « valider ou de certifier » les résultats.

Pourquoi un tel intérêt? La réponse est claire : les élections sont une « arme

silencieuse » de domination. C'est l'occasion pour eux de « placer leurs hommes pour avoir la mainmise sur toutes les ressources ».

Il apparaît clairement qu'en Afrique, ce ne sont pas des élections à but de développement, mais des « alternances » pour satisfaire les Occidentaux. N'est-il pas temps de mettre fin à cette façon de faire la démocratie ?

Il est important qu'eux aussi, de leur côté, comprennent maintenant que les Africains ne supportent plus leur ingérence dans les élections sur le continent. Ils vous prient de laisser l'Afrique sombrer, ce serait le problème des Africains, non pas le vôtre. Le Président Ahmed Sékou TOURE l'a dit : « l'Afrique aux Africains ».

Cet extrait d'une intervention du Président Français Emmanuel Macron pour dire aux Africains, notamment les Dirigeants de la CEDEAO, que les Occidentaux n'en ont que faire des élections en Afrique :

« La France n'a plus de pré carré en Afrique. Elle a des devoirs, des intérêts, des amitiés, qu'elle veut bâtir, poursuivre, renforcer. Nous avons des intérêts à défendre. Je pense que quand on parle d'Afrique, il faut le dire clairement, parce que ça va beaucoup mieux en le disant. On ne va pas faire le bien commun. On a des défis communs : changement climatique, c'est un défi commun, essayer que la jeunesse africaine trouve un avenir, c'est vrai que c'est un défi commun, parce que ce serait aussi notre problème si on n'y arrive pas. Mais on va défendre des intérêts et c'est ça un partenariat réciproque et équilibré. C'est qu'on ne prend pas des gens pour des imbéciles. Ce n'est pas parce qu'on arrive chez vous qu'on va faire le bien à votre place, parce que vous n'êtes pas capables de savoir ce qui est bon pour vous, de le penser et de le faire. Non. » Chronique Voice Africa Niger Streaming Live Now..

Quelle insulte à toute l'Afrique !!! Ceux qui se croient être des « bien-aimés, des chouchous », détrompez-vous, vous pourriez être détruits

à tout moment au nom de la défense des intérêts. Il n'y a plus de pré carré. Chaque matin, nous tous devons nous regarder dans la glace et répondre à une question : « suis-je incapable de penser ou incapable de faire » ?

Avant, dans une précédente intervention, il avait traité la classe politique malienne d'incapable. Le Président Mohamed BAZOUM est traité par certains de « meilleur sous-préfet », d'accord, mais le meilleur parmi combien de sous-préfets ? D'autres le traitent de Président « nommé en remplacement... », etc., tout sauf « démocratiquement élu ».

Le Président Français a totalement raison. Le jeune Président est une chance pour l'Afrique. Antérieurement, les autres nous ont bercés, nous somnolions. Lui, il est venu nous réveiller. Mais que faut-il faire en face de telles diatribes ?

La réponse à cette question a déjà été donnée par le Président Kwamé N'KRUMAH dans deux livres : la prise de conscience des Africains, « Le Consciencisme » Paris, Editions Présence Africaine, 1976 et l'unité Africaine, « L'Afrique doit s'unir » Paris, Editions Présence Africaine, première édition anglaise 1963, française 1964.

Nous devons nous donner les mains et travailler avec la France, puisque nous sommes fondamentalement « francophiles ». Nous ne comprenons, en grande majorité, que la langue française pour communiquer avec le reste du monde.

Le partenariat est donc quasiment inévitable, mais rien ne doit plus être comme avant. La France doit se plier aux exigences africaines ou bien elle s'en va. Monsieur le Président, ce sera désormais la règle. Réciproquement, il n'y aura plus aucune faveur de part et d'autre.

Du côté de la France, les subventions, les aides, les possibilités de visas de tout genre, etc., vous pourriez les arrêter immédiatement. Les étudiants et autres artistes rentreraient en Afrique sans aucun problème. Dans les relations France – Afrique, le solde de

la balance a toujours été en faveur de la France. C'est elle qui est gagnante. Si c'était l'inverse, la France serait partie depuis très longtemps, sans tapage, ni bruit.

Du côté des pays africains, c'est à eux de décider ce qu'il faut faire :

- De l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), ce Code de commerce « bis » français qui permet aux entreprises françaises de venir piller l'Afrique en toute impunité. Tous les droits y sont codifiés, y compris l'organisation des Cours et Tribunaux de commerce. Tout le monde se rappelle du tragique accident ferroviaire survenu au Cameroun.

- Du Traité de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA)
- Du Traité de la Conférence des Institutions de Prévoyance Sociale (CIPRES) sur les Sécurités Sociales
- Des lois bancaires et plans comptables bancaires
- Des Bourses Régionales des Valeurs Mobilières dans lesquelles la France est arrivée à regrouper toutes les économies des Zones CEMAC et UEMOA
- Du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), cette organisation qui permet de contrôler les programmes, enseignements supérieurs et les diplômes délivrés
- De l'arme fatale pour nos économies qu'est le FCFA
- Etc.

Il appartient aux anciennes colonies de les démanteler d'une part et d'autre part, de les détricoter sans aucun traitement de faveur. Puisqu'il n'y a plus de pré carré, plus de bien commun et chacun défend ses intérêts.

La démocratie est un « jeu de tromperie ». Le pouvoir n'a jamais appartenu au peuple. Le recours à l'article 49-3

en France est-il démocratique ? Les représentants du peuple, démocratiquement élus, rejettent un projet de loi, mais le Président adopte la loi. Et nous, Africains, croyons tellement à cette « idée de démocratie » qu'elle divise les populations et détruit nos pays. Au lieu de s'entredéchirer sur les valeurs des autres, si l'on réfléchissait un peu à quelque chose qui serait mieux pour le continent ? Il est de la plus haute importance que chaque Africain résiste à la manipulation, à la tentation du gain facile. Comme l'a préconisé le Président Kwamé N'KRUMAH, donnons-nous la main pour bâtir nos pays. C'est dans cela qu'il y a le salut pour toujours.

IV - RISQUES À PRENDRE EN COMPTE POUR L'ORGANISATION D'ÉLECTIONS GÉNÉRALES DANS UN PAYS EN GUERRE.

Dans un contexte de pays en guerre, certains risques méritent d'être soulevés et sérieusement examinés pour l'organisation de toutes élections générales de type législatif ou présidentiel.

Premièrement : le risque de dilution des recettes. Les élections générales coûtent très cher en Afrique. En effet, les « Registres d'état civil » ne sont pas régulièrement tenus à jour. Les élections générales sont des occasions offertes pour revoir, assainir et actualiser le « Fichier électoral ». En trente ans de démocratie et d'élections tous les 5 ans, le coût moyen des élections générales au Mali se situe autour de dizaines de milliards de FCFA.

Le coût de la guerre conduite par plus de 12 000 militaires pourrait également atteindre des dizaines de milliards de FCFA par an.

Le budget d'État de l'année d'organisation des élections doit clairement prévoir le financement des élections, de sorte qu'il n'y ait pas de glissements ou d'interférences. Dans tous les cas, tout doit être mis en œuvre pour que le coût des élections n'empiète pas sur le budget de la défense.

Faut-il accepter des fonds extérieurs avec le risque que ces bailleurs imposent leur candidat ? Le «président démocratiquement élu» se retrouverait ainsi à leur service pour leur permettre de se faire rembourser à travers des marchés et/ou par l'exploitation des différentes ressources du pays.

Deuxièmement : le risque de «baisse de vigilance» et de recrudescence des attaques. Le Mali n'a pas encore recouvré l'intégralité de son territoire national. Il ne maîtrise pas encore totalement les 7 000 kilomètres de frontières avec les 7 pays qui l'entourent. De nombreuses attaques sont menées à partir de la zone des trois frontières, mais aussi des frontières algériennes, mauritaniennes, etc.

Les élections sont des périodes de grande mobilité des citoyens sur le territoire national. Il s'ensuit une certaine tolérance et une baisse des niveaux d'alerte. Les frontières déjà poreuses pourraient s'ouvrir encore davantage aux trafics, facilitant le passage de personnes malveillantes.

Troisièmement : le risque de fragilisation du pays. Les élections générales sont des moments de grands débats sur les questions d'intérêt national. De nombreux sujets pourraient faire l'objet de discordes, voire de fractures entre des camps. Cette situation serait aggravée par d'éventuelles contestations des résultats. Le pays pourrait se retrouver fragilisé par des clivages

internes.

En tout état de cause, l'organisation d'élections générales par un pays en guerre requiert plus de prudence et de précautions pour que le pays ne s'en sorte pas encore plus déstabilisé.

Que faut-il faire pour que le pays retrouve la stabilité et la quiétude indispensables à l'organisation d'élections apaisées ?

V – UN CONSEIL RÉPUBLICAIN : UNE SOLUTION ALTERNATIVE.

En examinant la situation actuelle par rapport à celle de 1991, on s'aperçoit que la comparaison n'est pas raison. La déstabilisation du pays est une nouvelle donnée.

Il ne fait aucun doute que beaucoup de citoyens aspirent à prendre part dans la gestion des affaires du pays. Cela est normal, légitime et s'inscrit en droite ligne dans les dispositions de la Constitution du pays.

Mais le suffrage universel direct n'est pas le seul mode de désignation des dirigeants d'un pays. De nombreux pays ne sont pas dirigés par un Président «démocratiquement élu», mais par des Conseils Républicains ou des Conseils tout court.

Par une telle gestion collégiale, les filles et les fils se mettent d'accord, le pays se donne le temps de recouvrer l'intégralité de son territoire, de pro-

téger ses frontières, de garantir la paix et la stabilité.

En conclusion, il appartient à tout pays de mettre librement en place ses institutions et de les conduire comme il l'entend. Il ne fait aucun doute que notre pays tiendra ses élections générales : présidentielles et législatives.

La question du timing est importante à résoudre. Toute précipitation sous quelques pressions, injonctions et diktat que ce soit, d'autres pays et/ou organisations, ne pourrait qu'aboutir à des erreurs, à la prise de mauvaises décisions que le pays payera cash, tôt ou tard, sous forme de pertes de temps et de coûts.

Aucune communauté internationale, utile soit-elle, ne peut aimer un pays plus que ses citoyens. Tout pays accepterait de l'appui dans la compréhension. Mais des sanctions, des pressions inutiles qui aboutissent à de mauvais choix ? NON

De telles aides destructrices, à but de domination, l'Afrique d'aujourd'hui n'en est pas preneuse. Alors, gardez vos argents «circulez y'a rien à voir».

■ **Siné DIARRA**

Expert-Comptable, Essayiste
Bamako - Mali

malikile.com
LE QUOTIDIEN D'INFORMATION, DE COMMUNICATION, D'ACTIVITÉS ET DE PUBLICITÉ

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *

74^{ème} Maliens
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

■ **mountagatal**



@mountagatal
RENCONTRE AVEC LA FEDERATION NATIONALE DES MAÎTRES D'ÉCOLES CORANIQUES DU MALI
Ils ont été délégués par Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et les 6 communes de Bamako pour évoquer les conditions difficiles de leur travail et surtout du sort des enfants de leurs écoles.

RENCONTRE AVEC LA FEDERATION NATIONALE DES MAÎTRES D'ÉCOLES CORANIQUES DU MALI (FENAMEC).

Ils ont été délégués par Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et les 6 communes de Bamako pour évoquer les conditions difficiles de leur travail et surtout du sort des enfants de leurs écoles.

Leur combat est mien car, je le redis, il faut insérer les écoles confessionnelles dans le système éducatif officiel au lieu d'en faire ses sous-produits.

Ainsi tous nos enfants seront traités d'égale façon. Sans mendicité de rue.



■ **Adam Dicko**



Jusqu'à le groupe électrogène du voisin a changé de son Le pauvre

■ **Baouissomdé Virginie Ouédraogo**



UNE MÈRE DIVORCÉE RACONTE

Gardez bien vos foyers

Ne vous laissez pas duper par certains membres de votre famille en guise de vous protéger, car vous payerez les frais toute seule.

Je vous écris pour vous faire comprendre qu'il est bon d'apprécier nos partenaires malgré leurs défauts.

J'avais 32 ans.

Mon ex mari et moi sommes sortis ensemble pendant 6 ans.

Nous étions les meilleurs amis.

J'ai attendu qu'il termine ses études et commence à travailler.

Ma famille et sa famille se sont alors rencontrées.

Nous nous sommes mariés et avons eu un fils.

Mon mari était parfois colérique mais nos problèmes ont commencé lorsque je voulais lui faire sentir qu'il ne pouvait pas me contrôler. Je lui tenais tête systématiquement.

Chaque fois que nous nous disputions, je faisais mes

valises, j'allais voir ma famille et je m'expliquais. Mes sœurs téléphonaient à mon mari et lui criaient dessus.

S'il essayait de me contrôler, je lui disais toujours que s'il le souhaitait, il pouvait divorcer de moi.

Je n'ai jamais voulu divorcer.

J'avais juste de la fierté et je n'ai jamais voulu ressembler à une femme faible à ses yeux.

Un jour, je l'ai poussé si fort que pour la première fois, il m'a battu et m'a mise dehors.

Je suis allé voir ma famille, ma famille l'a emmené à la police, je prenais soin de leur donner l'air d'être maltraitée!

Mais pour être honnête, j'avais l'habitude d'abuser de mon mari émotionnellement.

Il a été arrêté et détenu.

Sa famille m'a demandé de retirer ma plainte.

Je sentais confusément que ce que je faisais était mal.

Mon mari n'a jamais été un homme violent, il a fait ce qu'il a fait parce que je l'avais poussé à bout et il s'est ouvertement agenouillé et s'est excusé.

J'ai retiré l'accusation et nous nous sommes réconciliés.

Au bout de trois mois, j'ai fait mes valises après un petit problème et il est resté seul.

Après deux jours, j'ai reçu un appel indiquant qu'il était à l'hôpital.

Ma famille m'a dit que je ne devais pas y aller car il croirait que je le supplie et mes sœurs ont cru qu'il feignait la maladie.

Pendant tout ce temps, les gens se sont sentis désolés pour moi comme si j'étais celle qui était maltraitée.

Il a passé une semaine à l'hôpital, après sa sortie, j'ai juste reçu une notification de demande de divorce.

Je voulais dire non au divorce, mais parce que je ressentais cette fierté, je voulais qu'il change d'avis et me supplie.

Je l'ai appelé et j'ai dit qu'il valait mieux divorcer parce que je vivais comme si j'étais en enfer.

Quand nous sommes allés au tribunal, je voulais lui faire payer, alors j'ai dit au tribunal que j'avais besoin que ses biens soient partagés.

À ma grande surprise, il a ouvertement dit à la cour que tout ce que lui et moi avons acquis ensemble devait m'être donné, tout ce qu'il voulait, c'était le divorce.

Nous avons divorcé en juillet 2009.

Maintenant, mon mari est remarié, alors que je suis ici seule et délaissée!

Les membres de ma famille parlent de moi dans mon dos.

Je dépend de ce que mon ex mari donne à mon fils pour survivre.

Je sais que j'ai gaspillé mon mariage.

Je dis ici à toutes les épouses qu'elles devraient faire attention à la manière dont elles sont conseillées.

Ne vous laissez pas tromper, n'entretenez pas l'ingérence de la famille dans votre mariage, mes chers lecteurs et lectrices.

Même mes jeunes sœurs sont beaucoup plus respectées que moi.

Ceux qui m'ont encouragé à divorcer se moquent à présent de moi.

S'il vous plaît mesdames, soyez vigilantes dans votre mariage.

J'ai pensé qu'il était sage de partager mon histoire si vous vivez la même chose.

Il n'y a aucun avantage à l'orgueil inutile.

PARFOIS, CE N'EST PAS LA FAUTE DE L'HOMME, C'EST VOTRE FIERTÉ ET LES PERSONNES QUE VOUS AVEZ PERMIS DE VOUS CONSEILLER, SOYEZ SAGES ET VIGILANTES DANS VOTRE MARIAGE.

BAFS-CA : Dernier hommage au feu Sergent Aly Maïga
Les Forces de Défense et de Sécurité ont rendu, le jeudi 19 octobre 2023, leur dernier hommage au regretté, le Sergent Aly Maïga, du Bataillon Autonome des Forces Spéciales (BAFS-CA) décédé dans la nuit du mardi dès suite d'une maladie.

C'était à la place d'armes du 34ème Régiment du Génie Militaire en présence de plusieurs Chefs d'Etat-Major et Directeurs de Services, des proches et parents du défunt.



■ Sacko Tpj



EDM svp expliquer nous, quel sont les vrais problèmes, pour que les Maliens puissent cotiser pour vous venir en aide, sinon ça ne va pas hein.

■ Soumaila Sagara



Mouvement Yerewolo :
Les loups quittent leur enclos.

■ Perzan Fondateur du Pat



Actuellement, un seul Coulibaly fait trembler tous les réseaux sociaux (M Cybercriminalité)
I Biton chi

■ Sangha Lakamané



RDC : La Monusco, la force onusienne est désormais sommée à quitter le pays dès décembre prochain pour 25 ans d'inefficacité.

■ Yeah Samake



CHERS AMIS,

Aujourd'hui, nous avons eu le privilège de visiter la magnifique ville de La Haye aux Pays-Bas. Quelle expérience enrichissante !

La Haye est non seulement la capitale administrative des Pays-Bas, mais aussi un centre mondial de justice et de diplomatie.

Nous avons également eu l'opportunité de découvrir la richesse culturelle de la ville, y compris ses musées et ses parcs apaisants.

#netherlands 2023



■ Casimir Sangala



Nous les piétons aussi, nous fatiguons les automobilistes. On ne se regroupe jamais pour traverser la voie, chacun là où il veut et il leur faut freiner chaque 5m.

■ Casimir Sangala



Au grand marché de Bko aucun commerçant ne te dit qu'il ne fait pas telle spécialité. Chacun prétend avoir ton article!

■ Casimir Sangala



Pour prolonger votre vie sur des siècles et des millénaires, écrivez un livre. Nous continuons à lire les disciples, Karl Max, Shakespeare, Molière, Césaire, etc.

Casimir Sangala



L'avocat de Karim Benzema annonce une plainte contre Gérald Darmanin.



Ag Mohamed Almou
@AlmouA92570

@UN_MINUSMA

Nous #exigeons de la @UN_MINUSMA la #transparence dans son #plan de #retrait. Aussi nous #demandons son #départ au plus vite des #emprises de #Tessalit , #Aguelhock , #Kidal , #Gao #Ansongo et #Tombouctou conformément à son #planing #initial.

Camp closure timeline	
Sector North	
Aguelhoc	30 Sept.
Tessalit	30 Sept.

Malick Konate



Dans cette situation de coupures d'électricité récurrentes au #Mali, nous avons joué notre rôle pour le bien-être de tous. Nous avons été victimes d'injures et de violences. Nous avons subi des gaz lacrymogènes, des coups de matraque, des menaces et avons même été placés en garde à vue à plusieurs reprises. Malheureusement, beaucoup ont accusé notre action d'être motivée par des intérêts personnels. Aujourd'hui, le résultat est évident et tout le monde souffre des délestages insupportables. Mis à part les réseaux sociaux, personne n'ose sortir pour dénoncer cette situation, qui est pourtant un droit fondamental. Sinon, la maison de Bamako Coura est prête à accueillir de nouveaux locataires dès à présent. Chaque peuple mérite les conséquences de ses actes. #Bèki_Takè #StopEDM

Malick Konate



C'est avec fermeté qu'on vend du tamarin, sinon les goûteurs finissent tout. #Bèki_Takè

DONC TU FAIS CONFIANCE À UNE SOCIÉTÉ QUI INSTALLE UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DANS SES PROPRES AGENCES?



Serge Daniel



@sergedanielinfo
#Mali-Minusma/Cérémonie de fermeture du camp de la Minusma ce 21/10/ ds la localité malienne de Douentza [Centre] . Le camp est remis à un représentant civil de l'Etat malien...Les regards sont tournés désormais vers Tessalit où la Minusma s'apprête à fermer portes et fenêtres



COMMUNIQUÉ

COMMISSION BIOMÉTRIE



La Direction Générale de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les bénéficiaires de pension résidant dans le **district de Bamako**, qu'en marge **de la fourniture des pièces périodiques**, elle procédera à leur **enrôlement biométrique** à partir du **1er octobre 2023**. Cet enrôlement aura pour effet la production de cartes d'assurés biométriques.

Dans un premier temps, l'enrôlement biométrique concernera uniquement les pensionnés de Bamako.

Ils peuvent se présenter dans les Agences Principales de Bamako munis de leur **acte de naissance**.

La Direction Générale sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 25 septembre 2023

La Direction Générale



(+223) 20 22 59 17



www.inps.ml



infos@inps.ml



INPS.Mali



@INPS_Mali

Œuvres sociales :**La population de la capitale de l'or blanc exprime sa gratitude envers le président de la transition**

Dans le cadre des activités marquant le mois de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion, une équipe chargée des œuvres sociales du président de la transition s'est rendue à Koutiala, le jeudi 19 octobre 2023, pour distribuer des kits alimentaires aux populations démunies de la région.



Au profit des personnes les plus vulnérables, l'équipe des œuvres sociales, dirigée par le Conseiller spécial du Chef de l'État, Aguibou DEMBELE, a distribué divers kits. Ces kits comprenaient notamment du mil, du riz, de l'huile, des pâtes alimentaires et d'autres dons variés.

Les populations de la capitale de l'or blanc expriment leur gratitude envers le Président de la Transition, Son Excellence le Colonel Assimi GOITA, pour son assistance, lors de la 28e édition du mois de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion.

Les autorités administratives, coutumières et militaires ont pris part à cet événement. Elles ont souligné l'importance de cette donation qui intervient dans le cadre du mois de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion.

Monsieur Yacouba DAOU, premier adjoint au maire, représentant le maire de la commune urbaine de Koutiala, a exprimé sa gratitude au nom de la population envers le Président de la Transition pour son soutien constant envers les populations vulnérables vivant dans la région.

Pour sa part, la porte-parole des bénéficiaires, Mme WATTARA Mouna, a également exprimé sa gratitude envers le Chef de l'État pour sa générosité et son soutien continu envers les Maliens.

Quant au Général Abdoulaye CISSE, Gouverneur de la région de Koutiala, il a souligné l'importance de cette édition du mois de la solidarité comme un moment de communion des cœurs et des esprits pour soulager les personnes démunies et favoriser la cohésion sociale.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DU MALI

France :**18 nouvelles alertes à la bombe dans les aéroports, dix d'entre eux évacués**

Dix-huit aéroports régionaux ont été visés ce 20 octobre au matin en France par des alertes à la bombe, et dix évacués, selon des sources concordantes, provoquant une troisième journée consécutive de perturbations dans le transport aérien français à l'orée des vacances de la Toussaint.

Selon des sources aéroportuaires, 18 plateformes régionales ont été touchées par des alertes à la bombe et dix ont été évacuées, dont Bordeaux (sud-ouest), Béziers (sud) et Rennes (ouest), d'après l'AFP, qui cite les services de l'Etat

C'est la troisième journée de suite que de telles alertes perturbent le fonctionnement des aéroports, alors que les vacances scolaires de la Toussaint, synonymes d'une fréquentation en hausse, commencent ce 20 octobre au soir dans toute la France.

Le 19 octobre au soir, le ministre français de l'Intérieur Gérald Darmanin avait évoqué 18 interpellations en 48 heures en lien avec ces alertes, qui touchent aussi des établissements scolaires ou des lieux touristiques.

Ces alertes se multiplient depuis plusieurs jours en France, notamment depuis l'attaque djihadiste qui a coûté la vie à l'enseignant Dominique Bernard à Arras (nord).

Le gouvernement a prévenu le 18 octobre que chaque menace ferait l'objet d'un dépôt de plainte, le ministre de la Justice Eric Dupond-Moretti dénonçant «les petits guignols qui s'amuse avec ces menaces, fausses en l'occurrence».

La sanction pénale peut aller jusqu'à deux ans de prison et 30 000 euros d'amende.

francais.rt



Conseil des ministres de l'OMVS.

Le retour de la Guinée est « une bonne chose »

La Guinée qui avait suspendu sa participation à l'organisation en juillet dernier était aussi représentée par son Premier ministre Bernard Goumou. La conférence a d'ailleurs porté sur le retour de Conakry dans l'OMVS. Tout a été fait pour essayer de le contenter.

Désormais, le pays de Doumbouya participera au capital des différentes sociétés de l'OMVS. Les chefs d'État ont aussi prévu de rechercher des financements pour réaliser des barrages hydroélectriques en Guinée et au Mali, informe Mme Camara.

La Guinée dénonçait ses « intérêts négligés » au sein de l'OMVS

Le poste de haut-commissaire adjoint de l'OMVS sera également attribué à la Guinée. Rappelons qu'en juillet dernier, Conakry avait reproché à l'organisation de négliger ses intérêts.

Il s'agissait notamment du « retard considérable dans le financement du barrage hydroélectrique de Koukoutamba d'une capacité de 294 mégawatts, pour un coût estimé à environ 812 millions de dollars. Une sous-représentativité du pays au sein des instances stratégiques de décision de l'OMVS... L'absence d'ouverture du capital des sociétés de l'OMVS à la République de Guinée ».

Ghazouani ravit

Le moins qu'on puisse dire, c'est que ces revendications sont désormais prises en compte. Le président en exercice de la conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'OMVS, le Mauritanien El Ghazouani, s'est réjoui du retour de la Guinée dans l'organisation. Pour lui, c'est assez réconfortant pour tous les pays membres de l'OMVS.

seneweb

**OMVS:
La guinée "chouchoutée" après avoir bouclé l'organisation**

La deuxième conférence extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) s'est tenue hier jeudi 19 octobre par visioconférence. On notait la participation des présidents du Mali, du Sénégal, de la Mauritanie et de la ministre malienne de l'Énergie et de l'Eau Bintou Camara, actuelle présidente en exercice du



VBG:**Plus de 14 000 cas enregistrés en 2022**

Au Mali les violences faites aux femmes se multiplient ces derniers jours. On a assisté récemment à des cas d'imputation et d'autres actes violents envers des femmes.

Depuis plus d'un mois des informations et vidéos relatives à des violences faites aux femmes sont virales sur les réseaux sociaux. Le dernier cas qui a fait plus d'échos date de la semaine dernière. Une femme âgée de la trentaine a été amputée des deux bras par son mari à la suite d'une dispute. Les faits se sont déroulés à Torokorobougou, en commune 5 du district de Bamako.

Ce cas a précédé celui où un conjoint avait arraché l'œil de son épouse. Si le premier bourreau a pris la fuite, le second lui est entre les mains de la justice.

Lire aussi : VBG : de nombreuses filles souffrent en silence

Selon le programme national pour l'abandon des violences basées sur le genre, les cas rapportés prise en charge en 2022 s'élèvent à plus de 14.260.

Dans une récente sortie, le ministre de la justice, garde des sceaux a annoncé que le cadre juridique par rapport aux violences basées sur le genre est en cours de renforcement. Selon lui, des textes ont été élaborés et sont dans le circuit d'approbation.

Mettre l'accent sur la répression

« Pour mettre fin à ces actes ignobles, il faut punir sévèrement les auteurs ». C'est l'avis de la Présidente Nationale de l'Association Pour le Développement des Droits de la Femme, APDF. Mme Diawara Bintou Coulibaly, estime que l'État doit garantir le droit des victimes.

Studio Tamani





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Imprimerie, graphisme et métiers de l'art : Promouvoir et stimuler l'économie locale



Le premier salon de l'imprimerie, du graphisme et des métiers de l'art (SIGMA) se tiendra les 17 et 18 novembre 2023 au Centre International de Conférence de Bamako (CICB). L'annonce a été faite lors d'une conférence de presse qui s'est tenue le jeudi 19 octobre 2023 au restaurant de la pirogue. L'objectif de ce salon est de promouvoir ces secteurs d'activités et de mettre en

valeur l'expertise locale. On a pu noter la présence d'un grand nombre de professionnels des médias, dont Mohamed Diarra, co-fondateur du salon de l'imprimerie, du graphisme et des métiers de l'art (SIGMA), Boubacar Bathily et plusieurs autres acteurs de ces secteurs en vogue de nos jours.

Il est important de souligner la pre-

mière édition du salon de l'imprimerie, du graphisme et des métiers de l'art qui se tiendra les 17 et 18 novembre 2023. Sans aucun doute, ce salon réunira des professionnels, des artistes et des entrepreneurs, et contribuera à stimuler l'économie locale dans notre pays.

Plusieurs interventions ont marqué cette conférence. Le ton a été donné par Mohamed Diarra, co-fondateur du salon de l'imprimerie, du graphisme et des métiers de l'art (SIGMA). Au cours de son discours très informatif, il a mis en avant l'idée de promouvoir l'industrie du graphisme et de l'imprimerie au Mali. Il a également souligné l'importance de mettre en lumière les activités des artistes et de susciter des vocations chez les jeunes. «Les jeunes présenteront leur savoir-faire les 17 et 18 novembre au Centre International de Conférence de Bamako dans le secteur de l'imprimerie, du graphisme et des métiers de l'art à travers des expositions qui mettront en avant les dernières technologies d'impression, les créations graphiques les plus inspirantes et des œuvres d'art originales. Des exposants renommés dévoileront leurs produits et services de pointe, offrant aux visiteurs une vision approfondie de l'avenir de l'industrie», a-t-il détaillé.

De son côté, Boubacar Bathily a souligné que le salon de l'imprimerie, du graphisme et des métiers de l'art (SIGMA) offrira aux participants la possibilité de participer à des ateliers interactifs animés par des professionnels chevronnés. «Des experts partageront leurs perspectives lors de conférences et de tables rondes. Les sujets abordés incluront la durabilité, la conception graphique de pointe, offrant aux visiteurs une vision approfondie de l'avenir de l'industrie», a-t-il déclaré.

Enfin, Boubacar Bathily a souligné que cette première édition de la SIGMA mettra en avant les exposants

venus des différentes régions du Mali. Plusieurs activités permettront aux participants de partager leurs expériences lors de panels de haut niveau. Ce premier salon est une opportunité pour tous les pro-

fessionnels de l'imprimerie, du graphisme et des métiers de l'art. L'information a été approuvée par tous les participants à cette conférence. Ceux qui n'ont pas eu la chance de participer sont invités à s'impliquer

activement pour assurer le succès de cette première expérience.

■ Ibrahim Sanogo

Afrique

Au moins 17.000 civils sont morts dans des conflits en 2022

Une douzaine de conflits ont endeuillé la planète l'année dernière. L'Afrique a été le continent le plus touché par les violences.

Ce 20 octobre marque la Journée mondiale de la résolution des conflits, dans un contexte où plus de 100 millions de personnes dans le monde ont été chassées de chez elles à cause des violences et des persécutions, et près de 17.000 ont été tuées dans une douzaine de conflits, en 2022, selon les Nations unies. L'Afrique est le continent le plus touché au monde par les conflits et violences de toutes sortes.

L'Afrique a connu, au cours des cinquante dernières années, le nombre le plus important de conflits, avec un bilan humain qu'on pourrait estimer à plus de dix millions de morts.

La résolution des conflits s'est avérée inefficace, laissant des violences perdurer sur des décennies, comme par exemple en République démocratique du Congo.

A ceci s'ajoutent l'irruption de nouveaux affrontements, comme dans le Sahel depuis une dizaine d'années.

DU DISCOURS DE HAINE AUX TUERIES

Le diplomate rwandais Guillaume

Kavaruganda, directeur général pour l'Europe, l'Amérique et les Nations unies au sein du ministère rwandais des Affaires étrangères, estime que la notion de paix n'est pas suffisamment répandue au sein des populations.

"Au Rwanda, on en sait quelque chose car de 1991 à 1994. Nous avons connu des discours de haine et cela s'est terminé par le génocide contre les tutsis, où nous avons perdu un million deux cent mille personnes (les estimations officielles des Nations unies évoquent 800.000 morts, ndr) dans un intervalle de trois mois. Cela commencé par les discours de haine, la discrimination, la déshumanisation et s'est terminé par les tueries. C'est un devoir pour nous tous", estime le diplomate.

Dans au moins quinze conflits armés, notamment au Cameroun, au Burkina Faso et en République démocratique du Congo, ou encore dans bien d'autres pays africains, les forces gouvernementales ou des groupes armés non étatiques ont été impliqués dans des abus à l'encontre de civils.

Et les dirigeants africains se sont montrés le plus souvent peu en mesure de mettre un terme rapidement aux violences.

IMPUISSANCE DES ETATS

Selon l'analyste géopolitique France Régis Hounkpe, "quand il y a le début d'une crise, d'un conflit, la Cédéao doit réagir, la Cémac doit réagir, l'Union du Maghreb... et parfois même anticiper. Ce qu'on voit moins. Ne parlons même pas de l'Union africaine qui est un peu un tigre de papier. Nous avons des institutions incarnées par des leaders qui sont discrédités, délégitimés."

France Régis Hounkpe ajoute que la cause de ces conflits est souvent l'appartenance ethnique qui prime sur la nationalité.

"Il y a la mobilisation des consciences, les gens ne se sont pas accaparés par l'idée de la patrie. Est-ce que les gens se sentent totalement Béninois, Togolais, Algériens, Camerounais ? Si nous avons autant de crises sur le continent, cela part aussi de tout cela. Il faut l'intégrer dans l'éducation dès les premiers cycles d'apprentissage de l'école primaire et maternelle, il faut qu'il y ait une vraie appropriation des sujets de paix et de sécurité. Vous remarquerez que lorsqu'il y a des conflits tribaux, ethniques, c'est parce que les gens sont biberonnés à la haine et l'égoïsme", se désole l'analyste.

Les conflits en Afrique constituent



donc un défi pour les gouvernants. Cette journée vient rappeler au monde combien il est impossible

d'assurer la paix à long terme sans un véritable dialogue politique sur la bonne gouvernance et le développe-

ment du pays.

■ DW

www.malikile.com

Accord d'Alger : Le torchon sera définitivement brûlé à Kidal

Si lors de la première phase de libération des emprises de la Minusma par les casques bleus, il n'y a eu d'obstacles que dans la localité de Ber, la phase 2 de cette opération sera beaucoup plus difficile. Mais l'armée rassure à travers le directeur de la DIRPA : « nous allons occuper toutes les emprises de la Minusma. L'armée est prête pour cette opération », a-t-il déclaré lors de la conférence de presse conjointe organisée par le ministère de la défense et celui des affaires étrangères et de la coopération internationale. Le départ de la Minusma mettra fin, à coup sûr, à l'application de l'accord d'Alger qui a actuellement du plomb dans l'aile.



C'est à la demande des autorités maliennes que l'Organisation des Nations Unies a adopté la résolution 2690, mettant fin à la Mission Multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali (MINUSMA) et fixer les grandes lignes de son retrait.

Son Excellence Madou Diallo, Coordinateur du Comité de suivi pour la mise en œuvre de la résolution 2690 : « Conformément à la vision du Président de la Transition, chef de l'Etat, un Comité de suivi pour la mise en œuvre de la résolution 2690 a été mis en place. En termes

de bilan de cette première phase du processus de retrait de la Minusma ; au titre du groupe 1, chargé des questions de défense, de sécurité et de logistique, les deux parties ont noté avec satisfaction la bonne coordination qui a facilité la rétrocession au gouvernement les camps d'Ogos-

sagou [le 03 Août 2023], de Ber [le 13 Août], de Goundam [Le 15 Août], et de Ménaka [le 25 Août dernier] ; marquant ainsi l'achèvement de la première phase du retrait de la Minusma », a-t-il fait savoir.

S'agissant du désengagement du personnel, la partie Onusienne a informé la partie malienne que 30% du personnel a déjà quitté le territoire national.

Ainsi, la diplomatie malienne tient le bon bout dans ce processus. On peut donc dire, sans risque de se tromper que le processus de retrait se passe bien dans le temps et selon le programme préétabli.

« Partout où la Minusma doit rétrocéder des postes, les FAMAS rassurent que nous y serons. Par n'importe quel moyen, nous y serons. Nous avons ce pouvoir régalien. Nous avons ce droit de mettre pieds partout au Mali. Pour le cas de Kidal, les FAMAS s'inscrivent dans cette dynamique des engagements pris par les autorités politiques. Il n'y aura pas de vide sécuritaire après le départ de la Minusma », rassure Souleymane Dembélé, Directeur de la Dirpa.

Ainsi, le gouvernement sonne la fin de la récréation. Aucune localité du Mali n'échappera à cette opération

de reconquête pour la restauration de la souveraineté et de la dignité du Mali.

Mais dans la deuxième phase de la rétrocession des emprises de la Minusma, il y a trois obstacles comme celui de la ville de Ber. Il y a les villes suivantes à reconquérir : Aguel-hoc, Tessalit et Kidal. Comment l'armée va-t-elle coordonner les actions pouvant libérer ces trois villes stratégiques ? Ainsi, la seconde phase s'annonce très mouvementée.

Cette phase de récupération des emprises de la Minusma est en train d'enterrer l'accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger. Cet accord qui a été signé quand le Mali avait le couteau à la gorge n'est plus qu'un torchon aux yeux de nos plus hautes autorités. Les rebelles sont en débandade. Certains rebelles ont trahi leurs frères d'armes et politiques et sont restés au gouvernement et au CNT.

On le sait, pour la forme et pour rester en phase avec la Communauté Internationale, le ministre de la Réconciliation nationale, de la paix et de la cohésion sociale, chargé de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, le colonel-major Ismaël Wagué, a rappelé, dans un communiqué toutes les parties à retourner sur la table des

négociations. Mais avec cette nouvelle posture du gouvernement et de l'armée, personne n'a plus foi en ce torchon qu'on qualifie d'accord pour la paix et la réconciliation.

La fin de cet accord de cryptorchidie annonce le début de la renaissance de l'Etat malien. La refondation dans la souveraineté sera une réalité.

« Na laara, an saara »

■ **Alfousseini Togo**

Source : LE CANARD DE LA VENISE

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:@gmail.com

Site:www.malikile.com



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



APPEL
GRATUIT

80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Séance plénière au CNT

Quatre nouveaux projets de loi adoptés à l'unanimité



Dans le cadre de la Session Ordinaire d'Octobre 2023 en cours, une séance plénière s'est tenue jeudi dernier au Centre international de conférences de Bamako. À l'issue de cette réunion, les membres du CNT ont adopté à l'unanimité quatre projets de loi. En marge de la rencontre, Mamadou TOURE, Président de la Commission des Finances, de l'Économie, du Plan, de la Promotion du Secteur Privé et des Industries du Conseil National de Transition (CNT), a donné plus de précisions sur les différentes initiatives.

Dans le cadre de la Session Extraordinaire en cours du mois d'octobre 2023, une séance plénière s'est tenue le 19 octobre

2023 au CICB, marquant un pas significatif vers le développement durable du Mali. Cette réunion a vu l'approbation unanime des projets de loi suivants : la ratification de l'accord de prêt signé le 31 janvier 2023 entre le Gouvernement de la République du Mali et la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Fonds Africain de Développement (FAD) relatif au financement du projet d'urgence de production et de sécurité alimentaire et nutritionnelle ; la ratification de l'accord de prêt signé le 03 mai 2023 entre le Gouvernement de la République du Mali et la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA) concernant le

financement de la contribution du Mali à l'augmentation du capital de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ; le projet de ratification de l'ordonnance n°2023-024/PT-RM du 14 septembre 2023 autorisant la ratification de la convention de financement signée le 07 juin 2023 entre le Gouvernement de la République du Mali et l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement du projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre - Série de projets. Enfin, la création du Centre d'Intelligence Artificielle et de Robotique du Mali.

Selon Mamadou TOURE, Président

de la Commission des Finances, de l'Économie, du Plan, de la Promotion du Secteur Privé et des Industries du CNT, ces projets visent à assurer un développement durable du pays. Selon lui, le prêt de la BADEA au gouvernement malien pour le financement de sa contribution à l'augmentation du capital de la Banque Ouest Africaine de Développement et l'objectif de ce projet visent à renforcer le portefeuille de la BOAD. De plus, il a souligné que le projet devrait couvrir, entre autres, l'infrastructure routière, la mise en œuvre de systèmes énergétiques, les infrastructures agricoles et le développement du capital humain, c'est-à-dire l'employabilité des jeunes. Parlant du deuxième projet, il a fait comprendre qu'il s'agit d'une convention de financement concessionnel dans la mesure où il a un délai d'amortissement de 49 ans pour une durée de grâce de 10 ans. "Quand tu regardes de près cet élément, alors c'est à dire ce qui est donné gratuitement à l'État malien, cela avoisine les 40% du montant total de cette taille", a-t-il précisé.

Pour lui, la Banque ouest africaine de développement, par l'entremise de son conseil d'administration, a souscrit à une augmentation de capital. C'est-à-dire qu'elle renforce

son portefeuille pour un milliard de dollars. Et pour l'augmentation de ce capital, a-t-il ajouté, chaque État membre doit contribuer avec une quote-part. Ainsi, la quote-

part du Mali permet de participer à l'augmentation de capital.

Siguéta Salimata Dembélé



L'énergie nucléaire dans la diversification énergétique du Mali : Une vision d'avenir pour l'indépendance énergétique

Suite à une délégation de haut niveau conduite par le ministre de l'Économie et des Finances, Alhousseini Sanou, qui s'est rendue à Moscou du 11 au 16 octobre 2023, des informations provenant de ce séjour font état de la future création d'une centrale nucléaire qui pourrait propulser le Mali vers un avenir plus prometteur. C'est

à travers cette annonce que M. Mamoudou Sissoko, jeune cadre malien, nous explique comment l'énergie nucléaire pourrait offrir plusieurs avantages économiques et stratégiques potentiels pour le Mali.

Selon M. Mamoudou Sissoko, dans une ère de défis énergétiques et

environnementaux, le Mali explore une nouvelle voie : l'énergie nucléaire. Il nous explique comment cette source d'énergie peut transformer l'avenir économique et stratégique du pays. Dans cet article, nous explorons les raisons pour lesquelles l'énergie nucléaire pourrait être la clé de sa prospérité économique et de sa sécurité



énergétique.

En termes d'avantages économiques, le Mali pourrait :

1. Diversifier la production d'énergie : L'introduction de l'énergie nucléaire permettrait de diversifier le mix énergétique malien, réduisant ainsi la dépendance aux sources d'énergie actuelles, telles que les combustibles fossiles.
2. Réduire les coûts à long terme : Bien que les coûts initiaux de construction de centrales nucléaires soient élevés, elles ont des coûts d'exploitation relativement bas à long terme, ce qui pourrait contribuer à la stabilité des prix de l'électricité.
3. Créer des emplois : La construction et l'exploitation

de centrales nucléaires créeraient des emplois locaux, tout en stimulant l'industrie de la technologie nucléaire. Cela inclurait notamment des ingénieurs, des scientifiques, des ouvriers du bâtiment, des techniciens et d'autres professionnels. La présence d'une centrale nucléaire nécessiterait également des services de soutien tels que la sécurité, la santé, la restauration, le transport, et d'autres services connexes, générant ainsi des opportunités d'emploi.

4. Exportation d'électricité : Le Mali pourrait potentiellement exporter de l'électricité vers d'autres pays de la région, générant ainsi des revenus supplémentaires et potentiellement des emplois

dans le secteur de l'exportation d'énergie, etc.

M. Mamoudou Sissoko souligne également les avantages stratégiques que le Mali pourrait obtenir :

1. La sécurité énergétique : L'énergie nucléaire pourrait renforcer la sécurité énergétique du Mali en réduisant sa dépendance aux importations de combustibles fossiles, ce qui le rendrait moins vulnérable aux fluctuations des prix du pétrole.
2. Une réduction des émissions de gaz à effet de serre : L'énergie nucléaire est une source d'énergie à faibles émissions de carbone, contribuant ainsi aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet

de serre et à la lutte contre le changement climatique.

3.[Veuillez fournir plus d'informations sur le troisième point. Le texte original est incomplet.]

Une avancée technologique : L'adoption de l'énergie nucléaire favoriserait le développement technologique et scientifique au Mali, renforçant ainsi sa position sur la scène internationale.

Une influence diplomatique : Le Mali pourrait gagner en influence en tant que nation disposant de technologies nucléaires pacifiques, ce qui renforcerait sa position diplomatique.

Formation et éducation : La formation de la main-d'œuvre locale pour travailler dans la centrale nécessiterait des programmes éducatifs et de formation spécialisés. Cela pourrait créer des opportunités pour les établissements d'enseignement locaux et les formateurs spécialisés.

Fournisseurs et chaînes d'approvisionnement : Les fournisseurs locaux seraient sollicités pour fournir diverses ressources, de l'équipement aux matières premières, créant ainsi des emplois dans les industries connexes.

Cependant, il est important de noter que l'énergie nucléaire

comporte également des défis, notamment en termes de gestion des déchets radioactifs, de sécurité et de coûts de construction initiale élevés. Des investissements importants sont nécessaires pour la construction et l'exploitation de centrales nucléaires, ce qui devrait être pris en compte dans la prise de décision. Une évaluation approfondie des avantages et des inconvénients, ainsi que la mise en place de normes de sécurité strictes, serait nécessaire avant d'opter pour le développement de l'énergie nucléaire au Mali.

Bokoum Abdoul Momini

Affaire engrais frelatés et dossier RPM : Dr Bokary Tréta dans de beaux draps

Depuis le début de la Transition en cours, le parti du Président IBK, avec à sa tête Dr Bokary Tréta, évite de fâcher les autorités de la Transition. D'aucuns disent qu'ils ont même été atteints du syndrome de Stockholm, si ce n'est pas in fine une drôle de demande de clémence de la part du régime dans les affaires judiciaires les impliquant. Quand-même, non seulement l'affaire dite « engrais frelatés » est là, mais aussi Dr Bokary Tréta est plus que jamais contesté au sein du RPM. Et comme tous les moyens sont bons pour sauver sa tête...

Sur presque tous les sujets phares relatifs à la gestion de la nation, le parti de feu Ibrahim Boubacar Kéita est incapable désormais de manifester le moindre mécontentement aux décisions prises par les autorités de la Transition. Pour le RPM, tout est bien, pourvu qu'il provienne des autorités de la Transition. Depuis les assises nationales de la refondation en passant par la révision constitutionnelle et la récente décision du report des élections présidentielles et législatives, le parti de Bokary Tréta a cessé de faire, même de simples remarques, basculant profondément dans le suivisme. Selon certaines indiscretions en provenance du parti, telle est la volonté du Président,

malgré les dissidences.

Sur la décision du report des élections, le RPM a encore brillé par son suivisme, au moment où des partis comme YELEMA « Le Changement », n'ont pas hésité à faire connaître leur incompréhension face à ce nouveau report. « Le RPM a appris, non sans surprise, l'annonce, par le Porteparole du Gouvernement de la Transition, le report des dates de la tenue de l'élection présidentielle prévu initialement le 04 février 2024 (premier tour) et 18 février 2024 (second tour), par conséquent la prolongation de la Transition », indique le communiqué dans lequel le Président Bokary Tréta reconnaît

néanmoins que « le processus de Transition politique du Mali est complexe, multi-acteurs et difficile », dont la « conduite nécessitait une inclusion plus large, une gestion politique et technique plus efficace, un dialogue plus dynamique et de l'anticipation ».

Pourquoi Tréta est si coopératif ?

A la lecture du communiqué du RPM de Bokary Tréta, l'on s'interroge sur le fond qui semble d'entrée de jeu coopératif, et même adhésif, alors qu'en tant que parti politique et pas des moindres, son rôle devrait être d'exiger un retour rapide à l'ordre constitutionnel. Ne pas l'exiger dans

une telle période cruciale confirme les doutes sur la ligne politique de Tréta et de son parti durant cette transition, qui consisterait à ne pas fâcher les autorités de la Transition afin de ne pas remettre en selle les antécédents judiciaires les impliquant.

Le communiqué du RPM est à la limite lacunaire et vide, et sous-entend la crainte et la peur dans les écrits pour peut-être une raison : les poursuites engagées par les autorités contre les pilliers des deniers publics, dont des anciens dignitaires du régime IBK caracolent en tête de peloton. Il

leur est reproché d'être à l'origine des maux qui traumatisent le Mali d'aujourd'hui à cause de leurs gestions catastrophiques et peu orthodoxes lorsqu'ils étaient aux affaires.

Rappelons que le Président du RPM, Bokary Tréta, est accusé dans une affaire de commande des engrais frelatés lorsqu'il était ministre de l'Agriculture au premier mandat du Président Ibrahim Boubacar Kéïta. D'autres cadres du RPM, tels que l'ancien Président de l'Assemblée Nationale, Issiaka Sidibé, sont actuellement en prison pour des supposés détournement, de même

que Diarrassouba, alors Me Baber Gano est, par contre, poursuivi dans l'affaire SecuriPort.

A se demander finalement, si les poursuites engagées contre les cadres du RPM n'auraient pas eu d'effet sur leur conduite durant cette transition, ne serait-ce que pour éviter de s'attirer la colère des autorités en cette période où le Pôle Economique et Financier tourne en plein régime ?

Adama BERTHE
La Rédaction du Mali

Identification des agents des fonctions publiques et des collectivités : L'opération se déroulera du 1^{er} novembre au 31 décembre 2023

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines de l'État et des Collectivités (SIGRH), le Comité Technique d'Exécution s'est réuni, le mardi 17 octobre 2023, au CICB, pour un atelier préparatoire de la phase d'identification des agents de l'État et des Collectivités. Cette opération s'étalera sur la période allant du 1er novembre au 31 décembre 2023 sur toute l'étendue du territoire national et dans les représentations diplomatiques et consulaires du Mali. C'était sous la direction de Abraham Bengaly, Secrétaire Général du ministère de la Refondation de l'État.

Le SIGRH a pour objectif de doter les Fonctions publiques de l'Etat et des collectivités territoriales d'un système de gestion des ressources humaines, plus moderne, efficace et fiable, intégrant les données biométriques du RAVEC. Étant une des fortes recommandations des Assises nationales de la Refondation, sa réalisation contribuera à concrétiser la reconfiguration du système d'information et de gestion des ressources humaines de l'État et des collectivités territoriales, conformément au Programme de Développement institutionnel deuxième génération (PDI-2). Ainsi, la mise en œuvre du

projet de Système intégré de Gestion des Ressources humaines de l'État et des Collectivités territoriales comporte trois phases, à savoir la conception et le développement de l'application du système de gestion intégré des ressources humaines ; le recensement d'intégration des données biométriques des agents ; l'identification des agents.

En effet, en raison du retard enregistré dans la phase de recensement, le chronogramme initial qui devrait arriver à terme en juillet 2023 a été prolongé jusqu'en février 2024. Ce nouveau chronogramme prévoit

le démarrage de la phase de l'opération d'identification des agents de l'État et des Collectivités territoriales le 1er novembre 2023. C'est dans ce contexte que s'est déroulé cet atelier, réunissant plus de trois cents informaticiens et gestionnaires des ressources humaines. Ces équipes d'identification seront formées et préparées en vue de leur déploiement sur le terrain, garantissant ainsi le succès de l'opération d'identification. Chaque DRH sectorielle a été responsabilisée pour désigner les membres de ses équipes, planifier ses missions sur le



terrain et dégager sa stratégie de déroulement de l'opération d'identification des agents de son secteur. Le lancement officiel de l'opération d'identification des agents est prévu le 26 octobre 2023 à Ségou, sous la haute présidence du Premier ministre, Chef du Gouvernement, avec la participation des membres du Gouvernement, des Gouverneurs de régions, des représentants des Institutions et des Autorités Administratives Indépendantes, des membres du Comité technique d'exécution, des autorités régionales de Ségou, des services techniques de la

région, ainsi que plusieurs autres personnalités invitées. Cette opération d'identification des agents de l'État et des Collectivités territoriales s'étalera sur la période allant du 1er novembre au 31 décembre 2023 sur toute l'étendue du territoire national et dans les représentations diplomatiques et consulaires du Mali.

Pour rappel, le lancement officiel de ce projet phare de la transition a été effectué le 24 mai 2022 à Koulouba par le Président de la Transition, Chef de l'État. Quant au lancement solennel de la phase

de Recensement des Agents des fonctions publiques de l'État et des Collectivités territoriales, il a été effectué le 1er septembre 2022 au Centre de formation des Collectivités territoriales (CFCT) sous la présidence du Premier ministre par intérim, avec la participation de plusieurs membres du Gouvernement et d'autres personnalités de la République.

Ousmane B. Dramé
Le Républicain

Idrissa Soumaoro, artiste : « Emmanuel macron est instrumentalisé par les multinationales qui ont intérêt à respecter les jeunes dirigeants des pays francophones »

En 1971, après ses études à l'Institut national des arts (INA) de Bamako, Idrissa Soumaoro (22 ans à l'époque) est muté à Diré (région de Tombouctou) pour enseigner la musique à l'Institut pédagogique d'enseignement général (IPEG). Une décision administrative qui va profondément marquer la vie du jeune enseignant/artiste puisqu'il y rencontre son épouse (enseignante également) qui lui donnera aussi une première fille (aujourd'hui décédée).

Une belle histoire racontée en partie dans le superbe titre « Diré taga » du 3e album (après Kotè en 2004 et Djitoumou en 2009) du maestro Idrissa Soumaoro, « Diré ». Près de 52 ans après, il rend aujourd'hui un vibrant hommage à cette terre dont il a toujours été nostalgique. Dans la situation difficile que vit aujourd'hui notre pays, Diré est devenue à ses yeux « un symbole d'espoir de paix ». Il s'est confié au Le Matin pour évoquer ses souvenirs, le nouvel album, le Mali... Interview !

Le Matin : Diré ! Une plainte artistique par rapport à la situation qui prévaut dans le nord du Mali ou un rappel au bon souvenir d'une rencontre qui a bouleversé toute la vie d'un jeune enseignant ?

Idrissa Soumaoro : Je dirais les deux ! A la fois plainte et souvenir bouleversant ! Diré, c'est avant tout un cri d'espoir, d'entente, d'union et de paix. Espoir d'une indépendance réelle et de développement pour le bien-être du peuple. Diré, c'est aussi incontestablement des souvenirs inoubliables qui m'accompagnent encore aujourd'hui ! Diré, c'est mon premier poste d'enseignant et où j'ai rencontré celle qui est ma compagne depuis 50 ans. Ma regrettée première fille y a vu le jour aussi.

-Cet album vous a pris combien de temps pour être si brillamment accueilli aujourd'hui par les critiques ?

Les premiers travaux en studio ont eu lieu à Bamako en 2012. Le décès de mon producteur, Marc Antoine, et la crise sanitaire liée au Covid-19 nous ont beaucoup retardé. Je ne voulais pas d'un travail bâclé parce que je suis un perfectionniste méthodique.

-Qu'est-ce que Diré a de commun avec vos précédents albums ?

—Le lien avec les deux précédentes œuvres reste le Donso ngoni à la base. Mes années de pratique de la

musique de variété aussi. Mes albums sont le fruit des influences vécues. Ils sont donc très variés !

-Qu'est-ce qui le distingue des autres ?

«Kotè», mon premier album m'a rapporté le «Prix RFI Découvertes» en 2004. Le second, «Djitoumou» (sorti le 1er juin 2009) a figuré dans la musique du film «Black Panthers» qui a presque battu tous les records de cinéma. Ce 3e, «Diré» est N°1 au Chart European 2023. La différence entre les trois albums est aussi que Diré a pris plus de temps avec la participation de bons musiciens maliens. L'album a été réalisé à Paris, en France.

-Quels sont les artistes qui vous accompagnent sur cet opus ?

Il y a Amadou Bagayogo (Amadou et Mariam) à la guitare, Yao Dembélé, Yvo Amadi (percussions), Bouramani Kouyaté (guitare), Mahamadou Assaba Dramé (Djéli ngoni/ngoniba), Cheick Diallo (flûte), Soungalo Diarra (balafon, percussions) et Yacouba Sissoko (calebasse).

-Quels sont les messages que vous adressez à vos fans et aux mélomanes à travers les dix titres de cet album ?

Diré, un message d'amour, d'entente, de paix, de bonheur pour le peuple. Dans l'album, il est aussi question de mariage précoce, de

problèmes de castes...

-Avec toutes ces nouvelles technologies qui ne cessent de donner de l'ampleur au piratage, qu'est-ce qui peut encore pousser un artiste à entrer au studio pour réaliser un album ?

Faire un album mène l'artiste à la scène si l'œuvre est bien appréciée. C'est la scène qui rapporte le plus aujourd'hui !

-Quel est l'impact aujourd'hui de la crise sécuritaire qui secoue le Mali sur les arts et la culture, notamment la musique ?

A part le nord, les activités culturelles et artistiques se poursuivent. La preuve est que même la Biennale artistique et culturelle a pu être organisée à Mopti cette année (6-16 juillet 2023) avec 19 régions et le district de Bamako.

Des tournées africaines et internationales sont-elles envisagées par le producteur pour la promotion de l'album ?

La scène ne fait plus partie de ma vie artistique, santé oblige ! Tant que c'est possible, je ferais écouter des chansons à mes compatriotes, à mes fans. Merci à vous de m'aider à la promotion de mes œuvres sur place. La musique est un petit vilage aujourd'hui.

-Comment avez-vous accueilli la décision de la Direction générale des af-

faïres culturelles (DRAC) de la France demandant aux directions des organismes culturels subventionnés par l'Etat français de «suspendre, jusqu'à nouvel ordre» toute coopération avec les artistes du Mali, du Burkina et du Niger?

Cette décision de la DRAC ne peut qu'être momentanée sinon nous allons fermer les Centres culturels français dans nos pays. Macron (le président Emmanuel Macron de la France) est instrumentalisé par les multinationales qui vont fort regretter si elles ne négocient pas rapidement d'égal à égal avec les jeunes dirigeants des pays francophones.

-Un mot pour la fin de notre interview ?

C'est le lieu de remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la conception et à la concrétisation de ce projet. Je souhaite ardemment que notre pays sorte de cette impasse. Et chacun de nous peut et doit y contribuer. Vivement la paix au Mali, au Sahel et dans le monde. Bonne écoute de Diré !

**Propos recueillis par
Moussa Bolly**



L'ALBUM «DIRE» La critique étale le tapis rouge pour un talentueux virtuose

Musicien armé de plusieurs flèches à son arc (auteur/compositeur, arrangeur, interprète, instrumentiste enseignant, inspecteur) et père du célèbre rappeur malien et aujourd'hui membre du Conseil national de la Transition (CNT) Sidy Soumaoro alias «Ramsès» [Tata Pound], Idrissa Soumaoro n'est plus à présenter sur la scène musicale malienne voire africaine. Et cela même s'il cultive à souhait la discrétion et l'humilité malgré son immense talent.

Idrissa Soumaoro est «un homme de l'ombre qui a œuvré auprès des plus grand», commente un critique. «En-

seignant le jour et artiste la nuit, il incarne une influence majeure notamment avec le titre Petit Imprudent dont Zao, musicien congolais, s'inspirera pour le fameux titre Ancien combattant», a-t-il poursuivi.

Un homme de l'ombre propulsé sous les feux de l'actualité du showbiz grâce à «Diré», son 3e album (après Kotè en 2004 et Djitoumou en 2009) sorti symboliquement le 22 septembre (fête anniversaire de l'accession du Mali à l'indépendance le 22 septembre 1960) sous le label «Mieruba Records». Une œuvre de reconnaissance et d'hommage musical à son pays et à sa vie, à la

vie... Un cher d'œuvre chaleureusement accueilli par les critiques qui ont étalé tapis rouge au crooner multi-instrumentiste. La preuve est que l'album a été N°1 «Word Music Charts Europe» depuis le début de ce mois d'octobre. Ce qui vaut au talentueux doyen d'être sollicité par la presse à travers le monde. Cela se comprend aisément pour qui sait que cet opus est porté par des influences traditionnelles maliennes enchevêtrées de sonorités blues, latine ou pop. Un vrai régal pour les mélomanes !

Moussa Bolly
Le Matin

Visite de travail de Mahamat Deby en France : L'avenir des forces françaises en Afrique en ligne de mire



 **presidence.**

Le président de transition du Tchad, le général Mahamat Idriss Deby Itno, a effectué une visite de travail en France, les 17 et 18 octobre 2023. En plus d'un tête-à-tête avec son ho-

mologue français, Emmanuel Macron, Deby fils a échangé avec des hommes d'affaires français qui désirent investir au Tchad. Mais les enjeux de cette visite vont au-delà de ces échanges.

On le sait, en effet, les forces françaises qui ont été chassées du Mali, du Burkina et du Niger, n'ont désormais pour allié sûr dans le grand Sahel que le président tchadien. C'est dire

si la France ne peut que faire les yeux doux à Mahamat Deby pour trouver une basse-cour plus sûre pour le coq gaulois qui aura perdu presque toutes ses plumes dans les dunes de sable du Sahel. A preuve, pour le retrait de ses troupes du Niger, Paris n'a eu d'autre choix que de transiter par le Tchad où elle dispose d'un millier de soldats. Autant dire que le séjour parisien du président tchadien sur invitation du locataire de l'Élysée, se justifie plus par la volonté de ce dernier de discuter de l'avenir des forces françaises au Sahel et en Afrique en général. Mais cette visite de travail suffira-t-elle à garantir la présence des forces de l'ancienne puissance coloniale en Afrique dans ce contexte où le sentiment antifrançais se développe de plus en plus sur le continent noir ? On peut en douter. C'est dire s'il en faut plus pour pouvoir maintenir les soldats français sur le sol africain. Si dans des pays comme la Côte d'Ivoire, le Gabon, le mercure n'a pas encore atteint son niveau critique à propos des bases militaires françaises, au Tchad, des voix commencent à s'élever de plus en plus pour demander le départ de l'armée française.

Il est temps d'établir de nouvelles relations entre les pays africains et la France

Comme quoi, le combat du président français pour garantir le maintien de ses troupes en Afrique, s'apparente à un combat contre des moulins à vent.

Le processus semble irréversible et Emmanuel Macron se doit de l'accepter. Car, il est évident que l'époque où des présidents africains obéissaient à leurs anciens colonisateurs, est révolue. Même si Mahamat Deby s'engage à pérenniser la présence des troupes françaises dans son pays, il n'a aucune garantie que son peuple respectera cet engagement. Il vaut mieux aujourd'hui avoir l'aval d'un peuple que le soutien d'un président, fût-il celui d'une grande puissance. Il est temps d'établir de nouvelles relations entre les pays africains et la France. Et plus tôt la France l'acceptera, mieux cela vaudra. Cela dit, cette visite permet aux deux chefs d'Etat de se soutenir mutuellement. Car, ce n'est un secret pour personne qu'Emmanuel Macron est face à une montagne de défis tout comme son homologue tchadien dont la volonté de se maintenir au pouvoir contre vents et marées, est manifeste. Et le référendum constitutionnel controversé que ce dernier prévoit d'organiser en décembre prochain, en dit long sur ses intentions. En tout cas, tout porte à croire que Deby fils compte sur la France pour pouvoir tenir ce référendum, dans un contexte où le Tchad fait face à un afflux massif de réfugiés soudanais, et traverse une période de vaches maigres. Et il a toutes les chances d'obtenir le soutien de la France étant donné que Déby fils qui a succédé à son père par des voies illégales, est prêt à défendre les intérêts de l'Hexagone. Tant

qu'un dirigeant africain est prêt à se soumettre aux intérêts de l'ancien maître, la France lui déroule toujours le tapis rouge. Mais lorsque c'est le contraire, on le cloue au pilori avec tous les qualificatifs que l'on connaît. En quoi, par exemple, un Mahamat Deby est-il plus démocrate qu'Assimi Goïta du Mali, Brice Clotaire Oligui Nguema du Gabon ou encore Abdouramane Tchiani du Niger ?

DZ

Source: lepays.bf

www.malikile.com

Ligue Africaine Football

Lancement officiel en Tanzanie

Ce vendredi 20 octobre 2023, la Ligue Africaine de Football a été officiellement lancée au Benjamin Mkapa National Stadium de Dar Es Salam en Tanzanie par la rencontre Simba SC/Al Ahly du Caire qui s'est soldée par un score de parité (2 - 2). Cette rencontre signe ainsi l'acte de naissance de la première édition de la Super Ligue Africaine, qui regroupe des plus grands clubs du continent sous un format de phase finale qui démarre par les quarts de finale.



L'édition inaugurale de la Ligue Africaine de Football a finalement démarré avec huit équipes. Il s'agit des Tanzaniens du Simba Sporting Club, de l'ES Tunis de Tunisie, du Al Ahly du Caire, du Petro de Luanda, du Wydad AC, du TP Mazembe, du Mamelodi Sundown et d'Enyimba du Nigeria.

Les huit équipes s'affrontent dans un format à élimination directe commençant par le quart de finale. Le Simba SC de Sadio Kanoute a eu

l'honneur d'ouvrir le bal à domicile au Benjamin Mkapa National Stadium de Dar Es Salam face au Al Ahly de Aliou Dieng pour la manche aller du premier quart de finale. Les deux équipes se sont quittées dos à dos (2 - 2) et l'international Malien, Sadio Kanouté ancien joueur du Stade Malien de Bamako, a inscrit le second but de son équipe à la 59'. Dans les autres rencontres, le Petro de Luanda accueille le Mamelodi Sundowns ce samedi, et dimanche les rencontres TP Mazembe/ES Tunis et

Wydad/Enyimba. Les matchs retour de ses quarts de finale sont prévus pour les 24 et 25 octobre.

Pour rappel, cette compétition avait été annoncée en 2019 par Gianni Infantino avant d'être officiellement créée en 2021.

S.Guindo/Malijet.com

Source : Malijet



Bélier (21 mars - 19 avril)

Bonne nouvelle : après un léger coup de mou ces derniers temps, votre énergie revient enfin. Plus fort qu'avant, vous remontez la pente, et vos efforts finissent par payer. Ne prêtez surtout pas attention aux critiques non constructives de votre entourage professionnel, et restez fidèle à vos valeurs. Les astres vous sont favorables, et de belles réussites sont à venir. Alors, ne baissez pas les bras !



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous êtes en position de force pour négocier aujourd'hui. Ce pouvoir vous réjouit, mais attention qu'il ne vous brûle pas les doigts. Vous n'aurez pas beaucoup de fenêtres de tir pour exprimer vos envies, qu'elles portent sur une augmentation, une évolution de vos tâches, ou qu'elles impliquent l'ensemble de votre équipe. Pesez le pour et le contre avant de faire vos demandes, l'impact est important.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous avez beaucoup œuvré ces derniers temps. Vous attendez de recueillir des résultats positifs, des compliments, des remarques flatteuses et malheureusement, vous ne voyez rien venir. Prenez votre mal en patience. C'est une question de timing : le vôtre n'est pas forcément raccord avec celui de vos interlocuteurs. Eux aussi, ils peuvent être débordés et ils ont besoin de prendre du temps pour revenir vers vous. Tout vient à point à qui sait attendre.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous foncez tête baissée dans de nouveaux projets, parfois en solo, et vous avez bien raison de le faire ! L'ambiance n'est pas vraiment au beau fixe en ce moment au bureau ; certains de vos collègues sont loin d'être tout sourire le matin, en arrivant au travail. Ne vous laissez pas embarquer dans l'ambiance morose qui règne, quitte à prendre la poudre d'escampette lorsque des sujets de conversation bien précis sont entamés.



Lion (22 juillet - 23 août)

Au travail, cette journée va vous combler. Vous pourriez obtenir plus que vous ne l'espérez. Un nouveau poste, de nouvelles responsabilités... Les planètes sont avec vous et vous aident à obtenir l'avancement tant attendu. Alors, foncez ! Vos efforts seront récompensés, que vous souhaitiez une augmentation, plus de responsabilités ou un nouveau travail !



Vierge (23 août - 23 septembre)

Votre débrouillardise est votre meilleur atout. Vous sortez indemne de chaque situation délicate grâce à votre capacité à innover et à rebondir en toutes circonstances. On apprécie vos talents de négociateur. Aucun intermédiaire ne peut résister à vos arguments, même les plus récalcitrants. Toutefois, vous êtes toujours fair-play. On ne peut pas vous accuser d'enjoliver la réalité ou de mentir pour arriver à vos fins.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous ne comprenez rien au travail aujourd'hui. On vous en demande beaucoup trop et vous avez du mal à suivre le rythme. Vous faites des erreurs et paniquez un peu. Calmez-vous, cela vous aidera à affronter les difficultés. La journée sera aussi difficile si vous cherchez un emploi. Vous ne saurez pas vous mettre en avant et ne trouverez pas les réponses qui conviennent au recruteur. Attendez demain, tout ira mieux.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Journée favorable si vous recherchez des appuis pour mener un nouveau projet. Une collaboration inattendue pourrait se mettre en place, vous donnant la possibilité de progresser plus vite que vous ne l'espérez. En acceptant ce partenariat, vous vous donnez toutes les chances de réussir dans votre dernière entreprise. Si vous pouvez compter sur différents soutiens, montrez que vous pouvez aussi en être un.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous êtes plein d'énergie et vous avez envie que vos projets professionnels décollent. Pour cela, il va falloir que vous canalisez votre imagination débordante avec un peu d'organisation. Même si ce n'est pas votre fort, vous allez y arriver. Mettez de l'ordre dans votre bureau, imprimez un planning pour avoir une idée globale de votre semaine, établissez une liste des tâches importantes, etc. Les solutions sont nombreuses... et à la portée de tous !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

C'est une excellente journée dans le domaine du travail. Tout va s'arranger pour vous et vous allez réussir à boucler les dossiers les plus complexes. Vos collègues vont apprécier vos efforts. C'est aussi le cas de vos supérieurs qui pourront vous proposer la promotion que vous attendez depuis longtemps. Ceux qui cherchent un emploi pourront décrocher un entretien facilement et sauront mettre en avant leurs capacités.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Lassé par la routine et le comportement de certains collaborateurs, vous avez envie de démissionner pour lancer votre propre affaire. Ne vous laissez pas guider par la colère, elle est toujours mauvaise conseillère. Prenez le temps d'analyser la situation et tournez-vous vers des personnes de confiance pour vous aider dans cette période délicate. Il existe des solutions et vous allez les trouver, gardez patience.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous en avez assez qu'on vous parle de chiffres et de productivité. Vous savez que le monde fonctionne ainsi. Bien que cela ne soit pas votre tasse de thé, d'ordinaire, vous jouez le jeu. Cette fois, la coupe est pleine. Vous n'êtes pas loin de demander à vos interlocuteurs quel sens a leur vie. Retenez votre élan. La franchise n'est pas appréciée dans ce genre de situation. Faites le dos rond et investissez-vous pour une cause utile durant vos loisirs.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



1273 Malikilé



1274 Malikilé



1275 Malikilé



1276 Malikilé



1277 Malikilé



1278 Malikilé



1279 Malikilé



1280 Malikilé



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23